LA CHAPELLE DEVANT BRUYERES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 février 2015**

Etaient présents : Mrs VALANCE J, COURTOIS J.C, DESCHAMPS S, P.MAUCHAMP, S.DIEUDONNE, S. GERARD, Mmes MICHEL F, JOUSSE A, PHILIPPE C, AUBERT C, DEMANGE D, LALEVEE L,

WAECHTER L.

Excusés : GREMILLET Y, DEMANGEON J.

Absents :

Secrétaire de séance : C. PHILIPPE

**Programme de travaux 2015 en forêt communale.**

Le programme de travaux en forêt communale pour 2015 préparé par l’O.N.F. a été examiné.

Le Conseil Municipal retient :

-Fonctionnement : Travaux de maintenance : Entretien du parcellaire : 1 600,00 € H.T.

-Fonctionnement : Travaux sylvicoles : Nettoiement de jeune peuplement : 4 180,00 € H.T.

**Adhésion au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion.**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide son adhésion au service de Médecine Préventive

du Centre de Gestion des Vosges à compter du 1er janvier 2015.

Autorise le Maire à signer la convention d’adhésion.

**Demandes d’adhésions au Syndicat Mixte pour l’Informatisation Communale (SMIC).**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l’adhésion au Syndicat Mixte pour l’Informatisation Communale dans le Département des Vosges des communes de Saint Remimont et Houécourt, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Froide Fontaine (siège : Longchamp Sous Chatenois), du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Manoise (siège : Liffol LeGrand), du Sivom Haute Vallée de l’Aroffe (siège Vicherey) et du Syndicat Mixte Voix Verte des Hautes Vosges (siège : Le Ménil).

**Demandes d’adhésions et de retrait au Syndicat Départemental d’Assainissement Non Collectif (SDANC).**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l’adhésion au SDANC des communes de Hergugney (canton de Charmes) Repel (canton de Mirecourt) et du SIA La Bresse-Cornimont, et pour le retrait de la commune d’Aulnois.

**Subventions 2015 aux Associations.**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, vote les subventions 2015 aux Associations suivantes :

Bibliothèque de Biffontaine : « Au cœur des livres » : 250 €

A.D.M.R. Corcieux : 155 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Corcieux : 100 €

Club « Les Bruyères » : 150 €

Association Bruyères Athlétisme : 40 € (5 € par enfant)

Bruyères Badminton : 30 €

Souvenir Français : 50 €

ASEMC (Association du Souvenir des Evénements du Maquis de Corcieux) : 120 €

Club Vosgien : 50 €

Pour les clubs sportifs, la participation est de 5 €/personne avec un minimum de 30 €.

Les crédits sont portés au Budget 2014, article 6574.

**Aide centres aérés.**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, fixe comme suit la participation financière pour tous les

enfants de la commune, qui fréquentent les centres aérés pour l’année 2015 :

3 € par jour et par enfant, à raison de 10 jours par an, pour toutes les familles (imposables ou non).

**Droits de préemption urbain.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens situés :

Cha Les Prés, Champs Thomas, A Lavaxe, Le Rond Champ (non bâti).

Rue des Primevères (bâti).

**Informations diverses** :

**Travaux d’aménagement à Yvoux :**

L’entreprise Broglio a été retenue suite à l’ouverture des plis du 05 février 2015 :

Montant H.T. 11 950 €.

**Réfection aqueduc Devant Le Cours :**

L’entreprise Hydr’eau Services a été retenue pour un montant de 1 698.80 € H.T.

**Travaux à l’église** :

Des devis sont demandés pour la remise en état du clocher, ardoises, zinguerie.

**Réfection voirie** :

Des devis sont demandés aux entreprises pour les voies communales suivantes : VC n°20 Colimont Est et

VC n°4 La Batterie.

**Bilan du recensement de la population 2015** :

349 logements dont :

* 78 résidences secondaires
* 27 logements vacants
* Soit 244 logements habités par :
* 69 logements avec des personnes seules
* 88 logements avec deux personnes
* 87 logements avec des familles

591 habitants au lieu de 616 en 2010.

**Bureau de poste** :

Suite à une fermeture éventuelle du bureau de poste, la municipalité envisage de garder le point poste actuel, qui sera géré par la commune, avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

**Groupement scolaire** :

Suite au projet de construction d’un groupement scolaire pour le RPI, une commission chargée d’élaborer une étude financière a été nommée : Lucie WAECHTER Françoise MICHEL Céline AUBERT Philippe MAUCHAMP.

**Elections départementales** : 22 et 29 mars 2015.

Vu pour être affiché le 5 mars 2015, conformément aux prescriptions de l’article L.2121.25 du C.G.C.T.

La Chapelle, le 5 mars 2015

Le Maire,

=============================================================================